

ÉCOLE JULIEN COCHIN
64 grande rue
78 580 Jumeauville
☎ 01. 30 . 93 . 98 . 88.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE SÉANCE DU 8 novembre 2011

Le Conseil d'École s'est réuni le 8 novembre 2011 à 18h30, dans la classe de cycle 3 .

Étaient présents :

- Mlle Semiao et Mlle Grellier et M. Galtié, représentants élus des parents d'élèves ;
- Mmes Dupont, Liberpré et M. Samoyeau, enseignants ;
- M. Langlois, maire de la commune de la commune de Jumeauville ;
- Mme Cabanillas représentante de la commune de Jumeauville.

Secrétaire de séance : M. Samoyeau

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Résultats des élections & rôle du Conseil d'école

- 96 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale. 49 votes ont été comptabilisés pour 6 votes nuls. Cette année, beaucoup de parents ont voté par correspondance.
- Sont élus pour cette année scolaire, Mlle Semiao, Mlle Grellier et M. Galtié . Mme Protopopoff est suppléante.
- L'objectif du Conseil d'école est de réunir trois fois par an les 3 partenaires de l'école : l'équipe enseignante, les parents et la commune.
- Le conseil d'école permet de discuter de tous les sujets concernant l'école. Par exemple, la cantine, les sorties scolaires, l'hygiène et la sécurité, les actions pédagogiques, le règlement intérieur, le projet d'école... Néanmoins, en aucun cas, le Conseil d'école ne permet d'aborder le cas d'un élève en particulier.

2. Effectifs et personnels

- Rappel des effectifs de rentrée :
PS : 10 MS : 10 GS : 8 CP : 15 CE1 : 9 CE2 : 8 CM1 : 3 CM2 : 11 = 74 élèves
- M^{me} Dupont a obtenu son quart temps et est remplacée le mardi par M. Courbaud.
- L'anglais est assuré par M^r Samoyeau en cycle 3 et en CP-CE1. Mme Liberpré prend le cycle 3 pendant ce temps d'échange de service en poésie et instruction civique.
- L'aide personnalisée aux enfants se déroule le matin de 8h20 à 8h50.

3. Règlement intérieur

- M. Samoyeau rappelle aux parents la nécessité de vérifier que les enfants n'apportent pas de médicaments. Un traitement peut être envisagé dans le cadre d'un PAI (ex : asthme).
- M. Samoyeau rappelle que les enfants doivent être accueillis dans un état de santé compatible avec les exigences de la scolarisation. Les enfants fiévreux doivent rester à la maison.
- Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

4. Coopérative scolaire

- Mme Cabanillas rappelle la différence entre la Caisse des écoles et le Coopérative scolaire. La Caisse des écoles sert pour les gros investissements (mobilier, classe verte, sortie, Noël de l'école...) et dépend de la Mairie alors que la Coopérative scolaire est plus « l'argent du quotidien de l'école » (fournitures manquantes, achats de matériel pour tel ou tel type de projet, sorties...). Cette dernière est gérée par l'école elle-même.
- Présentation des comptes de l'année passée aux membres du conseil d'école :
Dépenses annuelles : 3626 € recettes annuelles : 5428 € bénéfices : 1802 €
KERMESSE 2011 : recettes : 2477€ dépenses : 1007€ bénéfices : 1470 €
(Kermesse 2010 : bénéfices : 1 896€)
Situation du compte au 1^{er} septembre : 6996,31 €
- Les revenus de la coopérative sont : le photographe scolaire, la kermesse et les dons des parents.
- L'argent accumulé permettra de financer au moins 2 sorties par classe en plus de celle financée par la caisse des écoles.

5. Projet d'école

- Le projet d'école est rédigé pour 3 ans. Les 3 axes retenus pour les 3 années à venir sont :
 - 1) Maîtrise de la langue sous toutes ses formes notamment maîtrise de la lecture et de la langue orale.
 - 2) L'enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation de données et les grandeurs et mesures.
 - 3) Découvrir des œuvres et des pratiques artistiques.
- Les actions envisagées pour cette année sont : mise en place d' un carnet culturel lors de visite (musée) atelier de sérigraphie en maternelle.

6. Informations diverses

- Le spectacle de Noël aura lieu le jeudi 15 décembre à la salle des fêtes après le repas de Noël. Il sera exclusivement réservé aux enfants. Le samedi 17 décembre, une calèche avec le Père Noël passera dans les rues du village. Ensuite, le Père Noël distribuera les cadeaux aux enfants à la salle des fêtes.
- Comme l'année passée, le vendredi du week-end de l'ascension (18 mai) ne sera pas travaillé. A la place, les enfants travailleront le mercredi 9 mai toute la journée.
- Kermesse 2012 : La date risque d'être avancée.
- Sortie golf cycle 3 courant mars ou avril.
- Sortie musée d'Orsay est envisagée si les enseignants réussissent à trouver une date.
- Les livrets scolaires seront donnés aux enfants avant les vacances de Noël.
- La reprise de l'école après les vacances de Noël se fera le mardi 3 janvier.
- Téléthon : l'école ne peut pas organiser d'évènement car il s'agit de « hors temps scolaire ». En conséquence, les enfants sont sous la responsabilité des parents.
- Mme Cabanillas demande à ce que l'école lui passe plus les informations pour faire vivre le site de la commune.
- Dorénavant, le compte rendu du Conseil d'école est consultable sur le site de la commune.
- Mme Cabanillas demande si une solution est envisageable quant au respect de la propreté des locaux.
- 11 novembre : les enfants sont invités à la cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

À Jumeauville, le 8 novembre 2011

La Secrétaire de séance,

Le Directeur.....

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante